



Centre Hospitalier d'Auch
EN GASCOGNE

Soigner & prendre Soins

Réunion des correspondants en hygiène COMPTE-RENDU

1 page

DATE DE LA REUNION : 14/10/22 14H-16H

LIEU : Salle du conseil de surveillance

Participants :

ADER Karine (2B)
BAJON Fabienne (Hémodialyse)
BEGUE Séverine (3A)
FAY-RIBEAUCOURT Géraldine
GUITTARD Isabelle (1B)
HENRI Céline (3A)
HENRY Françoise (4B)

MOULY Annie (Bloc-op)
PERES Véronique (Hémodialyse)
PRIETO Chrystelle (2B/C)
RANDOING Elise (3A)
RINKER Monique (2B/C)
RIGAL Sophie (2A)
ROSICH Camille (5A)

Synthèse des points abordés

- **RAPPELS DES POINTS ABORDES A LA REUNION DU 06/09**

Campagne de vaccination antigrippale 2022-2023

Début de la campagne vaccinale le 18 octobre en France

- **Semaine 42 :** Distribution des kits « grippe » dans toutes les unités de soins contenant (la fiche d'inscription, la fiche individuelle de consentement, le poster des 3 freins les plus cités lors de l'enquête menée en Août au CHA). La pharmacie débutera la délivrance des vaccins le lundi 14 Novembre. Il est très important que chaque agent retourne à l'EOH la fiche individuelle de consentement qui nous permettra de remplir l'indicateur « vaccination antigrippale ».
- **Nouveauté 2022 :**
 - L'ensemble des documents remis à l'EOH pour le calcul de l'indicateur vaccination antigrippale sont anonymisés
 - Les personnes ne souhaitant pas s'inscrire sur la liste de leur service ont la possibilité de récupérer le vaccin directement à la pharmacie
 - Des séances de vaccination à la sortie du self seront proposées pour les professionnels n'ayant pas la possibilité de se faire vacciner dans une unité de soins

Les outils d'information pédagogiques à destination du patient et/ou son entourage

5 plaquettes sont disponibles sur intranet ainsi qu'à la reprographie imprimée en couleur

- Une plaquette sur les mesures d'hygiène à respecter par le patient quel que soit son statut infectieux
- Une plaquette de chaque pour les micro-organismes suivant : *Gale/Clostridium Difficile/BMR/BHRe*

Nouveauté : la plaquette hygiène des mains destinée au patient a été diffusée sur intranet récemment, certaines unités de soins ont fait le choix de la plastifier pour affichage dans la chambre ou la salle de bains

Lors de la visite de certification, les experts peuvent interroger le patient (qu'il relève de précautions standard ou complémentaire) pour savoir si une information lui a été donnée sur les mesures d'hygiène dont il fait l'objet.

Indicateur de consommation des solutions hydro-alcooliques

Il est important que les professionnels de santé de connaissent le score ICSHA de leur service ainsi que celui de l'établissement :

- 1 affiche a été remise à toutes les unités de soins en Mai indiquant le score ICSHA/service et reprenant la technique d'hygiène des mains
- Le score établissement sera prochainement diffusé, pour information il s'élève à 83% score B.



• **RESTITUTION RESULTATS AUDIT « PRECAUTIONS STANDARD » et MAJ DES CONNAISSANCES**

Pour rappel, le protocole des précautions standard a été mis à jour en décembre 2021 au vu du contexte sanitaire Covid. En effet, l'hygiène respiratoire a été révisée pour garantir la protection des professionnels en cas d'exposition fortuite à un patient Covid positif.

Un audit d'auto-évaluation des pratiques professionnelles a été réalisé sur la période du 1er au 16/08 dans toutes les unités de soins du CHA. 145 fiches ont été exploitées.

Les 8 chapitres évalués reprennent l'ensemble des mesures à appliquer dans le cadre des précautions standard liées au contexte sanitaire Covid :

- Hygiène des mains/EPI (gants de soins, tablier plastique, lunettes de protection) /hygiène respiratoire/Gestion des excréta/Environnement/Accident par Exposition au sang

• **Points prioritaires à améliorer**

- Hygiène des mains technique par friction systématique avant contact avec le patient
- Port des gants pour la pose de dispositifs invasifs à risque d'AES
- Port du tablier plastique pour tous les soins souillants/mouillants (pansement de plaie souillée, toilette, change, entretien des locaux...)
- Port de lunettes de protection pour tous les soins avec risque de projection ou aérosolisation (aspiration endo-trachéale, aide au repas, soins de bouche...)
- Port du masque du masque FFP2 pour tous les gestes ou manœuvres à risque d'aérosolisation des sécrétions respiratoires (VNI, O2 sup à 6l/min, aérosol...)
- Proscrire la vidange manuelle des excréta dans les toilettes (transport des contenants pleins munis de leur couvercle vers le laveur désinfecteur de bassin)

Un poster de restitution des résultats sera remis d'ici la fin du mois d'octobre à toutes les unités de soins et le rapport d'audit sera envoyé à tous les cadres de santé.

• **PRISE EN CHARGE DES PATIENTS/RESIDENTS SUPECTS OU ATTEINTS DE COVID-19 : LES NOUVEAUTES**

Actualisation du protocole institutionnel en juillet 2022 (disponible sur intranet)

- **Hygiène des mains** : friction avec un produit hydro-alcoolique selon les mêmes indications de qu'en précautions standard
- **Port des gants** : Non systématique, port selon les mêmes indications qu'en précautions standard
- **Lunettes de protection** pour tous les gestes à risque de projection ou d'aérosolisation et si le patient ne peut pas porter le masque
- **Masque chirurgical** :
 - Porté par le patient en dehors de sa chambre et chaque fois que possible en présence d'un soignant dans la chambre
 - Porté par les professionnels de manière systématique et continu en dehors des gestes à ou manœuvre à risque d'aérosolisation des sécrétions respiratoire qui nécessitent le port d'un masque FFP2 (+ lunettes de protection)
- **Tablier plastique** à usage unique pour tous les contacts directs avec le patient et/ou son environnement
- **Environnement** : sol → **détergent habituel/surfaces** → **détergent désinfectant habituel**
A la sortie du patient, réaliser 2 entretiens successifs de la chambre, fenêtres ouvertes et porte fermée
- **Déchets** : stop élimination de tous les déchets en DASRI mais réalisation du tri habituel des déchets d'activités de soins (DAOM/DASRI)

Le port de la charlotte/calot et de la surblouse a été abandonnée compte tenu de l'absence d'éléments de preuve démontrant leur intérêt dans la maîtrise du risque infectieux liés à la Covid.



Centre Hospitalier d'Auch
EN GASCOGNE

Soigner & prendre Soins

Réunion des correspondants en hygiène COMPTE-RENDU

1 page

PROCHAINES REUNIONS : Salle du conseil de surveillance 14H-16H, toutes les catégories professionnelles sont concernées par les prochaines réunions

- **Jeudi 10 Novembre**

Risque infectieux et certification V2020 : focus sur le critère impératif « Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standard et complémentaires »
Restitution des divers audits en lien avec ce critère, mise à jour des connaissances

- **Vendredi 9 Décembre**

Risque infectieux et certification V2020 : Point sur les 4 critères standard et rappel sur le critère impératif, les attendus et les modalités d'évaluation